

ENVIE
d'infos !

BASSENS

actus



DÉCRYPTAGE

Le nouveau découpage
des bureaux de vote



RENCONTRE

L'épicerie solidaire mobile



Professionnels & Particuliers

Découvrez votre partenaire pour la gestion de vos déchets en Gironde :

- Mise à disposition de contenants (bennes, bacs, eurocontainers...)
- Collecte, tri et valorisation des déchets
- Déchetterie professionnelle
- Balayage de voirie
- Négoce de matières valorisables



📍 Avenue des Guerlandes
33530 Bassens
252 Avenue de la Côte d'Argent
33380 Biganos

☎ 05 56 38 54 44

➡ Vous êtes un particulier ? Louez votre benne sur
www.particuliers.azura-sas.fr

Fondé en 1983 à l'initiative du monde agricole, Avril est l'acteur industriel et financier de la filière des huiles et protéines végétales. Son modèle économique unique et sa gouvernance ancrée dans le monde agricole lui permettent d'agir concrètement pour mieux nourrir les Hommes et les animaux et préserver la planète.

Créé en 1983, Saipol filiale d'Avril, est le leader français de la transformation des oléagineux (colza et tournesol). Saipol assure la valorisation de ces graines vers l'ensemble des débouchés en alimentation humaine, nutrition animale, énergies renouvelables bas carbone et chimie.

Fondée en 1908, Lesieur filiale d'Avril, est une entreprise majeure de la filière oléagineuse qui dispose d'un savoir-faire historique dans les huiles végétales. Lesieur est leader sur le marché des huiles en France.

VISITEZ NOTRE SITE INDUSTRIEL

À l'occasion des visites ouvertes aux riverains des communes de Bassens et villes voisines, vous pouvez découvrir le process complet de transformation des graines et comment elles se retrouvent dans notre quotidien.

La visite donne un aperçu des lignes de conditionnement des huiles végétales Lesieur et permet de comprendre comment le site est auto-suffisant en énergie grâce à l'enveloppe des graines de tournesol (décorticage et chaudière biomasse).

saipol.com | lesieur.fr | avril.com

Saipol **Lesieur** **Avril**

Avenue Bellerive des Moines, 33530 Bassens



INSCRIPTION
<https://bit.ly/VisiteSaipolBassens>

SOMMAIRE

BASSENS ACTUS 95 | Avril - Mai - Juin 2024

- LE MOT DU MAIRE 5
- ECHOS 6 & 7
- QUALITÉ DE VILLE 8 > 11
- DECRYPTAGE 12 & 13
Nouveau découpage des bureaux de vote
- RENCONTRE 14
La ville de Bassens engagée auprès de la jeunesse
- FOCUS 15
Du pain, du raisin et du chocolat !
- GRAND ANGLE 17 > 21
CODEV #6 - 2024/2027
- FOCUS 23
L'épicerie solidaire mobile continue son bout de chemin
- FOCUS 24
Un tour au marché
- INSTANTANÉS 25 > 27
- FOCUS 28
La BD au pays des rêves
- FOCUS 29
Soyons responsables, adoptons les écogestes !
- EXPRESSIONS POLITIQUES 31



ECOGESTES

Votre page à découper et à conserver

29



Retrouvez Bassens Actus et l'ensemble des publications de la ville de Bassens sur www.ville-bassens.fr

Directeur de publication : **Alexandre Rubio**
Responsables de la rédaction : **Julien Peyrat, Hélène Dejeans**
Conception/Rédaction : **service communication, Hélène Dejeans, Morgane Hebinck, Marie Merle, Aurélie Guibert, Sylvie Souleyreau, services municipaux**
Photographies : **Mairie - Associations - Freepik**
Régie publicitaire : **CO.CO.DI Christian Beaumard**
Création graphique : **Service Communication, Sophie Villattes**
Impression : **SODAL** - Tirage 4 700 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024
Contact : Mairie de Bassens 42, av. Jean Jaurès 33530 Bassens
Tél. 05 57 80 81 57 - Fax. 05 57 80 81 58
contact@ville-bassens.fr - www.ville-bassens.fr

**FAIRE LE CHOIX
D'UN ACTEUR LOCAL,
C'EST FAIRE LE CHOIX
DE LA PROXIMITÉ.**

**POMPES FUNÈBRES
DE BASSENS**

24 av. Saint-Exupéry - 33530 BASSENS
Tél. 05 56 38 42 07
pfp.bassens@wanadoo.fr

www.pf-bassens.le-choix-funeraire.com

LE CHOIX
FUNÉRAIRE

RCS de Bordeaux sous le n° 414 462 976
N° habilitation 17 33 02 17 N° ORIAS 7 036 486.

Li-La Fleurs

Fleurs naturelles - Toutes compositions
Transmission florale

Liliane DESCOMBES

05 56 31 66 62

24 avenue St Exupéry - 33530 Bassens

f Fleuriste 33 lila fleurs @ lila_fleurs_bassens

JLS RESSOURCES

06 28 70 36 96

www.jls-ressources.fr

jennifer.leroy@jls-ressources.fr



Jennifer LEROY

CONSULTANTE EN BIEN-ÊTRE
EN ENTREPRISE - SOPHROLOGUE



ASIAN FOOD
Sur place ou à emporter



Uber Eats deliveroo

BONDI
RESTAURANT

05 57 99 67 37

32 avenue Jean Jaurès, Bassens

https://bondi-restaurant.com

**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
MIDI : 11H30/14H - SOIR : 18H30/22H
FERMÉ LE DIMANCHE**

SUPER U
Bassens

**Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 20h
et le dimanche de 9h à 12h30**

05 56 33 86 86

7 rue Camille Jullian 33530 Bassens

Retrouvez nous sur et magasins-u.com



Utile
Carbon-Blanc

**Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 19h30
et le dimanche de 9h à 12h30**

05 56 33 86 86

2 Place Pierre Mendès France
33560 Carbon-Blanc



LE MOT DU MAIRE

Chères Bassenaises, Chers Bassenais,

"Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin". L'histoire de notre commune, son identité se sont construites pas à pas. Nous sommes les héritiers de son passé et les architectes de son avenir.

À la fois fidèle à cet héritage et tourné vers l'horizon, nous continuons à dessiner ensemble des lendemains partagés et désirables. En fédérant toutes les forces vives dans notre projet commun pour notre village : c'est cela l'Esprit Bassens.

Au quotidien, aux côtés des élus et des services municipaux, un grand nombre d'acteurs agissent pour les Bassenaises et les Bassenais. Je pense aux associations et aux bénévoles qui les font vivre. Je pense à notre tissu économique local qui nous fournit un service du quotidien.

Chacune et chacun met la main à la pâte et ajoute sa pierre à l'édifice. Chacune et chacun est l'artisan de cette œuvre globale, et participe à ce bien vivre ensemble qui nous unit.

À travers le rôle coopératif qu'elle mène à une large échelle, la Métropole est également un partenaire majeur de la dynamique que nous portons. A travers notamment le contrat de co-développement, Bordeaux Métropole vient s'inscrire dans la démarche locale que nous menons et accompagner les projets que nous portons à l'échelle communale.

Grâce à une stratégie partagée et des actions complémentaires, la Ville et la Métropole dessinent et investissent ensemble pas à pas dans un avenir ambitieux et réaliste, concret et désirable. Ces synergies fortes permettent à notre territoire d'avancer sur le chemin que nous avons tracé ensemble, avec pour seule boussole le bien-être des Bassenaises et des Bassenais.

Au moment où il passe la main, j'ai une pensée pour le Président de la Métropole, Alain Anziani. Ami fidèle et à l'écoute, soutien sans faille de notre ville, je tiens à le remercier sincèrement de son action. Je sais que Christine Bost qui prend son relais continuera à porter les mêmes valeurs qui nous rassemblent et à défendre l'intérêt de nos territoires.

Cet intérêt général doit primer en toute circonstance. À l'approche des élections européennes du 9 juin prochain, il faut garder à l'esprit que l'avenir se crée les uns pour les autres, et non les uns contre les autres.

C'est les yeux rivés vers l'avenir et les pieds solidement ancrés sur le terrain que nous avancerons ensemble.

Fidèlement,

Alexandre Rubio
Maire de Bassens



Le réseau de bénévoles

La qualité de vie à Bassens tient, entre autres, grâce à une culture du bénévolat impulsée par la municipalité. Cette volonté de mettre en relation les besoins et les bénévoles a pris une nouvelle dimension en 2023 avec la création du réseau de bénévoles piloté par le CCAS. Il vise à recenser les besoins et les futurs bénévoles et à accompagner ces derniers, par le biais de formations, dans leur rôle de bénévole. Une formation sur la thématique de l'isolement des personnes âgées a eu lieu en décembre 2023. **Motivé(e) ? Rejoignez le réseau de bénévoles dès aujourd'hui !**



Renseignements : 05 57 80 81 50,
plate-forme de services publics,
19 avenue Jean Jaurès, ccas@ville-bassens.fr

Canicule : s'inscrire sur le registre

En amont du retour des beaux jours et de potentielles périodes de fortes chaleurs, on prend les devants et on s'inscrit dès aujourd'hui sur le registre des personnes dites "vulnérables", quelle qu'en soit la raison (santé, handicap, isolement, etc.). Ce registre permet, si une période de fortes chaleurs atteint un seuil de canicule, qu'une vigilance particulière soit apportée à toute personne inscrite.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS,
plate-forme de services publics, 19 avenue Jean Jaurès,
05 57 80 81 50, ccas@ville-bassens.fr



Don d'organes : Bassens, ville ambassadrice

La Ville a décidé de faire de la ville de Bassens une ville ambassadrice du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Greffes+.

Ce projet est soutenu par l'Association des Maires de France, le ministère de la santé via son Agence de la biomédecine, et par la Fondation de l'académie de médecine. Le don d'organes a besoin de vous, de tous, car l'enjeu est important. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000, alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 ; on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 33% alors que, selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%. Même si la Loi précise que nous sommes tous donneurs, à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, il est très difficile dans un moment aussi douloureux, et au regard de la sidération de l'instant, de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt. C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches naturellement, sans être dans l'urgence : "Toi, est-ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel ?". Tout l'intérêt de cette action est de sensibiliser, soutenir, susciter le débat, l'échange : En parler, c'est les protéger ! Le "ruban vert" porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donneurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Vous pouvez télécharger sur vos mobiles l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via google ou ios store) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr si vous souhaitez plus d'informations.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr ou envoyer un email : villes-ambassadrices@greffesplus.fr



Sports Vacances

La bonne idée pour occuper ses loulous du CP à la sixième tout en gardant une forme olympique ? Ce sont les stages Sports Vacances ! Organisés et animés par les éducateurs sportifs diplômés de la ville, ils sont une excellente alternative pendant les vacances scolaires de février, d'avril et d'octobre. Le stage dure une semaine, le repas du midi et le goûter sont compris dans le tarif accessible. Les activités proposées sont adaptées à l'âge, variées, alliant activités sportives en intérieur ou en extérieur, sorties et temps calmes. Les stages sportifs sont soutenus par le Département. Prochain stage en avril : il reste peut-être des places !

Renseignements au 06 37 60 92 67



Cimetière : caveaux disponibles

Suite au travail de reprise de concessions réalisé depuis plusieurs mois par les services municipaux, des caveaux dont les concessions sont échues, non renouvelées, ou bien dont l'état d'abandon a été constaté, sont disponibles à la vente.



Renseignements en mairie
auprès du service Affaires Générales
au 05 57 80 81 57



Ville connectée

5 @ pour la 8^{ème} année consécutive !

La ville a franchi en 2023, le cap des 10 participations au label "Ville Internet" avec l'obtention de la mention "Territoire d'excellence". Forte de ce palmarès et d'une politique numérique active afin de réduire la fracture numérique et de faciliter le quotidien des Bassenais de toutes les générations, les 5 arobas sont maintenues pour l'année 2024. Par exemple, fin 2023 : les classes de l'école François Villon ont été équipées de visualiseurs hybrides en complément du socle numérique existant. Leur déploiement est prévu dans toutes les classes élémentaires des écoles de la ville.



Équipements

Plan "Aires de jeux" : des aires variées et adaptées

Dans le cadre du projet "Une aire de jeux par an et par quartier", l'aire de jeux **Peupliers** est la seconde à prendre vie après celle de la rue **Sybille**. Tourniquet, balançoire et structure tout-petits ont été installés en mars. Concernant les **Datz**, après concertation avec les habitants, la place au cœur du quartier devrait être aménagée à l'automne en espace de loisirs convivial et îlot de fraîcheur avec mobilier urbain adéquat et terrain de pétanque. Prochaine étape : **la concertation autour du Domaine de Beauval**. Cette dernière devrait intervenir vers la fin de l'année et être élargie à tous les publics concernés dont les jeunes de l'espace jeunes et du collège. Les travaux sont prévus pour 2025.



Plaine des sports Griffons Séguinaud

Les travaux de rénovation du terrain Dubernard et de la piste d'athlétisme qui ont débuté en octobre ont fait les frais des intempéries du début de l'année qui ont rendu le terrain instable. Un chantier doublement impacté puisque le matériau prévu pour la rénovation de la piste ne peut pas être installé par temps humide. L'accès au stade et aux tribunes est impossible pendant toute la durée des travaux, dont la fin prévue en automne 2024 sera peut-être un peu décalée en fonction des conditions météorologiques à venir.

Pôle Petite Enfance

Le Pôle Petite Enfance, situé au pied de la Résidence Beauval "Les Terrasses du Lac", va être livré au mois d'avril 2024. Baptisé "Le nuage enchanté", il accueillera différents interlocuteurs de la petite enfance. Dès sa livraison, les autorisations et agréments nécessaires à son fonctionnement seront récoltés avant une ouverture officielle au mois de septembre 2024.

Accueil de la Mairie

Le premier trimestre de l'année a vu l'accueil de la mairie débiter sa transformation avec l'installation d'une nouvelle banque d'accueil et de portes automatisées. au printemps, des travaux de remise en peinture et d'électricité auront lieu, ainsi que la rénovation d'une salle séparée afin de pouvoir accueillir le public en toute confidentialité. En termes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : une rampe sera installée sur le parvis et les sanitaires et leur accès seront rénovés. La rénovation de l'électricité permettra entre autres l'installation d'un écran numérique ainsi que la modernisation du système d'alerte : sirène qui retentit le premier mercredi de chaque mois à 12h, en phase de test, pour s'assurer de son bon fonctionnement.



Voiries

Giratoire Manon Cormier

La fin de ce chantier qui s'est déroulé sans encombre est prévue à la fin du printemps 2024. Ces dernières semaines, les plantations se sont poursuivies et les revêtements des voiries réalisés. C'est dans la continuité de ce chantier que l'impasse Jeanne d'Arc, située au bas de l'avenue Félix Cailleau, fait également l'objet d'une réfection dans sa partie piétonnière reliant la rue des Peupliers.

Rue Lafayette

Au même titre que la rue de la Pomme d'Or et la rue du Moura, dans le cadre du PRU et du CODEV #6 (lire aussi en pages 17 à 21), la rue Lafayette sera totalement rénovée en 2025 : voirie, trottoirs, végétalisation et insertion de modes de déplacement doux.

Rue de la Pomme d'Or

La végétalisation en début d'année a clôturé les travaux de cet axe : la voirie et les trottoirs ont été refaits et un parvis a été créé au droit de la résidence des Lisières. Il dessert les locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée de la résidence.



Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux Enedis, la transformation de la gare de Bassens en Pôle d'Échanges Multimodal va entrer dans une nouvelle phase avec la création de zones de stationnement, dont un parking pour les usagers à l'angle de la rue du Moulin et de l'avenue du Général Leclerc. Au programme des travaux à suivre : réaménagement du parvis, installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, végétalisation des espaces. L'ensemble de ces travaux ont pour but d'améliorer l'accessibilité et la visibilité de la gare de Bassens dans le cadre de l'amélioration de la desserte ferroviaire (RER Métropolitain).

Rue du Moura

Exposés en réunion publique, les travaux de la rue du Moura ont débuté mi-janvier. Ils sont jusqu'au mois d'avril dans la phase préalable de préparation des réseaux : création du réseau d'assainissement des eaux pluviales, enfouissement des réseaux basse tension et télécom, et requalification de l'éclairage public. Les travaux de voirie s'étaleront du mois de mai à fin 2024. Une voie cyclable et des places de stationnement vont être réalisées. Une partie de la rue Simone Signoret connaîtra des travaux d'assainissement pour les canalisations.

Rue Maurice Lubbert

Elle fait l'objet de travaux, dans sa portion depuis la rue Pascal, depuis mi-mars : enfouissement réseaux, voirie, éclairage public et aménagement paysager. Les objectifs de ces travaux qui devraient durer jusqu'à la mi-août sont d'aménager et de créer une continuité des trottoirs, de créer des passages piétons et un cheminement jusqu'au giratoire de la Somme.



Place Meignan

La place, ainsi que le giratoire (à proximité de la piscine), vont faire l'objet de travaux paysagers. Le giratoire va servir de pépinière d'essai, à savoir que les variétés d'arbres et arbustes plantés vont être observés et leur évolution étudiée. En fonction de leur comportement et de leur santé, certaines espèces seront pérennisées. Quant à la place Meignan située juste en face, elle sera réalisée de manière à accueillir une allée de fraîcheur, entre autres avec la plantation de platanes. Un îlot de fraîcheur supplémentaire sur la commune !

Rue Saint-James

Cette dernière a fait l'objet de travaux de plantations et de semis entre fin janvier et début février. Des arbres et arbustes ont été plantés à l'entrée côté rue Sybille, le talus a été recouvert de couvre-sols coco et accueille des essences variées. Enfin, côté rue Pomme d'Or : arbres, arbustes et vivaces recouvrent le talus et les espaces verts aux abords des escaliers.



Service de broyage près de chez vous !

Le broyage réduit le volume des déchets de jardin et permet de les utiliser en paillage ou compostage. Afin d'encourager cette pratique, Bordeaux Métropole propose des opérations de broyage gratuites aux particuliers. Retrouvez le calendrier des opérations à la déchetterie de Bassens, rue Franklin, sur le site de Bordeaux Métropole :

<https://www.bordeaux-metropole.fr/a-votre-service/services-aux-particuliers/gerer-reduire-mes-dechets/service-broyage-pres-de-chez-moi>

En plus des opérations de broyage, et toujours dans l'objectif de vous aider à réduire vos déchets, Bordeaux Métropole met en place un dispositif d'aide à l'achat d'un broyeur partagé. Faites des économies en investissant avec vos amis, voisins, collègues ou votre famille !



Punaises et chenilles : attention !

La présence de ces insectes nuisibles a été constatée sur certains arbres de la commune. Des traitements contre les nids de chenilles ont débuté sur les pins, leur arbre de prédilection, de l'espace public. La chenille processionnaire du pin est connue pour ses risques sanitaires sur l'homme et sur les animaux domestiques. Elle parasite les conifères (pin, cèdre,...).

Il existe différentes méthodes de luttés :

► **Lutte mécanique ou échenillage** : sélectionner les rameaux portant des nids, les couper à l'aide d'un échenilloir puis les incinérer. Attention en manipulant les nids car les poils urticants y persistent (même sur des vieux nids). Cette action est à faire entre octobre et janvier lors de la visibilité des cocons.

► **Lutte microbiologique** : pulvérisation d'un produit naturel (le Bacillus thuringiensis), bactérie naturelle qui possède une toxine détruisant les larves de lépidoptère. Cette méthode est très efficace si elle est bien appliquée, et touche toutes les chenilles qui ingèrent la toxine. Cette action est à réaliser en septembre.

► **Pose de nichoirs à mésange**

► **Pièges collier à chenilles**, qui luttent spécifiquement sur la chenille processionnaire, facilement applicables sur des grands arbres. Cela ne détruit pas les nids et les chenilles dans l'arbre, mais permet de se protéger localement au printemps lors de la descente des chenilles urticantes. La pose des pièges se fait de fin décembre à février, à laisser en place jusqu'à mai pour les dernières retardataires...

Une variété de punaises dites "réticulées" est également présente sur le territoire : nichées sous les feuilles, elles fragilisent l'arbre dont elles épuisent toute l'énergie. Ce phénomène, allié à d'autres dont le dérèglement climatique, affaiblit certains chênes présents sur le territoire. Les arbres touchés identifiés sont sous surveillance.



Frelons asiatiques : agir au printemps !

Avec la remontée des températures, le frelon asiatique, fléau pour la faune locale, fait son retour. Le printemps est la période idéale pour agir en neutralisant, via des pièges, les reines fondatrices et ainsi limiter la prolifération de nids. Prendre une femelle fondatrice au piège, c'est un nid en moins.

Voici comment fabriquer et utiliser ce piège :

► Dans une bouteille en plastique, sans la remplir, mélanger 100 ml de bière, 100 ml de vin blanc et 100 ml de sirop (de cassis ou grenadine). L'un des avantages de ce **mélange vin et bière est de donner un liquide alcoolisé qui repousse les abeilles**, ce qui évite de les piéger elles aussi.

► Refermer la bouteille avec son bouchon.

► Au-dessus de ce mélange, percer quatre trous de **5 à 7 millimètres de diamètre** par lequel le frelon pourra entrer mais pas ressortir. Si les trous sont plus gros, ils piègent aussi les frelons européens (plus gros) et ce n'est pas le but. S'ils sont plus petits, ce sont les autres insectes qui se retrouveront piégés.

► Pendre la bouteille à une branche dans un lieu ensoleillé le matin, et éloigné d'une zone de passage, à une hauteur comprise entre 0,50 cm et 1,50 m.

► **Ne pas laver le piège !** Quand un frelon est piégé, il libère des phéromones qui vont attirer d'autres frelons. Il est même conseillé de laisser des frelons morts.

► **Le renouvellement de l'attractif doit tenir compte des conditions météorologiques.** Si du mauvais temps est prévu, il vaut mieux attendre que la météo redevienne favorable avant de remettre un appât frais, sinon celui-ci se détériore et devient moins attractif lorsque le beau temps revient.

Pour détruire un nid, contactez un perchiste formé : <http://www.essaim-abeilles.org/cueilleurs-essaims-gironde/>

Parcs, jardins et chiens

Les parcs et jardins publics de la ville sont des espaces à respecter et à partager. Ainsi, tous les publics doivent pouvoir s'y sentir en sécurité, y compris les personnes en charge de leur entretien qui doivent pouvoir remplir leurs missions dans de bonnes conditions. Les règlements à l'entrée stipulent que les animaux doivent être tenus en laisse, sous peine d'une amende. Il est également de bon ton que chaque propriétaire se charge de collecter les déjections de son animal, y compris dans un espace vert. La ville déploie des sanichiens, bornes permettant de se procurer un sachet en plastique, mais s'équiper de son propre sachet en quittant la maison est une bonne idée ! Soyons citoyens, évitons de piller les sanichiens !

Les brebis, le retour...

Comme chaque année, dans le cadre du projet d'écopâturage, le troupeau de brebis fait son retour dans le parc des Coteaux sous la houlette d'une nouvelle bergère, Lou-Anne Dupont. Ainsi les parcs de Bassens, Cenon, Lormont et Floirac, accueillent tour à tour le cheptel depuis le mois de février et ce jusqu'au mois d'octobre.

À Bassens, retrouvez les brebis du :

- 1^{er} au 12 avril parc Rozin
- 12 avril au 6 mai parc Panoramis
- 24 juin au 4 juillet parc Rozin
- 4 au 22 juillet parc Panoramis
- 22 au 29 juillet domaine de Beauval



Il est indispensable de respecter les consignes signalées à proximité du troupeau et de bien tenir les chiens en laisse !



Amis promeneurs,
Afin de respecter la quiétude du troupeau et le travail de la bergère, voici quelques consignes à respecter :

Garder ses distances avec la bergère, son chien et le troupeau

Tenir son chien en laisse à proximité du troupeau (les brebis peuvent prendre peur et s'affoler)

Ne pas donner à manger au troupeau et au chien de berger



La bonne idée ! On se tient informé de l'actu du troupeau et de toutes les informations en lien avec le parc des Coteaux sur la nouvelle page Facebook dédiée : **Parc des Coteaux – Bordeaux Métropole**

Nouveau découpage des bureaux de vote à partir des élections européennes du 9 juin 2024

Chaque commune est divisée, par arrêté préfectoral, en autant de bureaux de vote que l'exigent les circonstances locales et le nombre d'électeurs. Afin de faciliter le bon déroulement des opérations électorales, il est préconisé de ne pas excéder le nombre de 800 à 1 000 électeurs inscrits par bureau. Cette année pour les élections Européennes, il y aura 7 bureaux de vote.

DECRYPTAGE

DECRYPTAGE



COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions sur les listes sont possibles jusqu'au **vendredi 3 mai 2024**

- en ligne via le site www.service-public.fr
- directement en mairie

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

COMMENT SAVOIR OÙ VOTER ?

adresse du lieu de vote

Numero du bureau de vote



QUI VOTE OÙ ?

- Les bureaux**
- 1, 2 et 3 à la **salle des fêtes** (av. Jean Jaurès)
 - 4 et 6 à la **salle Jean Jaurès** (av. de la République)
 - 5 et 7 à l'**espace Michel Serres** (rue Lafayette)



Océane et Antoine, animateurs à l'espace jeunes

La ville de Bassens engagée auprès de la jeunesse

Paula Vieira, responsable du service Éducation Enfance Jeunesse de la Ville, et le responsable de l'Espace Jeunes, Joachim Ouédraogo, ont répondu à nos questions sur le projet de la Ville "Les jeunes Bassenais ont du talent !".

Bassens Actus - "En quoi consiste le projet "Les jeunes Bassenais ont du talent ?"

Paula Vieira - "Ce projet a vocation à mettre en lumière le public jeune et les talents dont ils disposent, pour qu'ils puissent s'exprimer. Un appel à candidatures a donc été organisé pour tous les jeunes bassenais entre 11 et 25 ans qui auraient un talent (musique, chant, danse, magie, humour, jonglerie, slam,...). Les candidats intéressés par ce projet se sont inscrits via un formulaire disponible sur les supports de communication de la ville, ou directement à l'Espace Jeunes.

Comment l'événement va se passer ? Vais-je être la hauteur ? Vais-je pouvoir répéter ? Mon talent est-il ce qu'ils recherchent ? La présence des animateurs sur le terrain a été primordiale : les jeunes ont besoin d'être mobilisés et de pouvoir poser leurs questions. À l'issue de cet événement, on espère que les jeunes viendront nous voir d'eux-mêmes et nous diront j'aimerais bien passer sur scène.

Joachim Ouédraogo - L'idée, c'était de mettre en avant leurs compétences et leurs talents artistiques qui sont parfois cachés ou non exprimés, et de leur permettre de participer aux événements de la Ville. Ce sont principalement des jeunes que nous connaissons ici, à l'Espace Jeunes, qui se sont inscrits.

B.A - Quel est le programme depuis la fin des inscriptions ?

Joachim - Nous avons constitué un jury pour recevoir chaque candidat et sélectionner les talents qui correspondaient aux attentes du projet. Nous

avons essayé d'inclure un maximum de jeunes. À partir du printemps, il y aura un temps de répétitions avec les talents retenus, dans des lieux divers et dans des temps différents. Nous allons essayer de faire un planning de répétitions qui convient à tous.

Paula - Pour compléter ce que disait Joachim, il est important d'avoir un vrai accompagnement auprès des candidats retenus pour participer à la Fête de la Jeunesse en juin. Pour les talents non retenus, une réflexion est en cours avec Joachim et l'équipe de l'Espace Jeunes pour voir de quelle manière on peut les valoriser. S'ils n'ont pas été retenus, ce n'est pas parce qu'ils n'étaient pas à la hauteur de nos attentes, mais parce qu'ils ne correspondaient pas forcément à l'événement du mois de juin. Il faut voir comment on peut, malgré tout et sous quelle forme, les valoriser aussi.

B.A - Quand aura lieu cette Fête de la Jeunesse ? Quel est le programme, et qui peut venir ?

Paula - La Fête de la Jeunesse aura lieu le mercredi 12 juin 2024, au château Séguinaud, à partir de 18h. Un groupe de jeunes talents marquera le début des festivités. Une présentatrice annoncera le passage de chaque candidat, qui se produira sur scène, seul ou en groupe. Après la présentation des artistes la soirée se terminera en musique !

" METTRE EN LUMIÈRE LE PUBLIC JEUNE "

Tout le monde est invité à venir à la Fête de la Jeunesse, c'est gratuit ! Au-delà des jeunes qui viendront encourager leurs camarades, on espère qu'il y aura des proches, pour qu'ils puissent voir ce dont les participants sont capables. La Fête de la Jeunesse a vraiment vocation à faire prendre conscience à tout le monde que le public jeune a des capacités, et qu'il est important de pouvoir les encourager, au même titre qu'on encourage les autres publics lors de différents événements".



Du pain, du raisin et du chocolat !

Fin 2023, Bassens Actus vous présentait le projet de la Toque Savante et son porte-parole Toqui. Pour rappel, ce projet expérimental, proposé dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire concerne, pour sa première édition, 2 classes. Il a pour objectif d'informer les enfants sur le contenu de leurs assiettes en les amenant à la source des produits. Ainsi, ayant découvert un produit à l'état brut, son procédé de transformation ou les différentes manières de le consommer, il n'est plus si inconnu que ça une fois servi et la curiosité et les papilles des enfants s'en trouvent aiguës.

Une première visite

Fin 2023, les enfants ont débuté l'expérience avec le pain et le métier de boulanger. Grâce à des ateliers à la boulangerie (de M. Parbeau, rue Paul Bert), et à des visites du boulanger à l'école, ils ont pu découvrir les différents types de pain, leurs composants et tous les gestes successifs nécessaires à sa fabrication.

Après le pain, le chocolat !

Autre produit mis en lumière dans le cadre du projet, notamment grâce à l'implication du chocolatier de la commune, M. Aspa. Les enfants ont pu investir la chocolaterie et son laboratoire et découvrir le métier, ses technicités et l'histoire du cacao. Cette fois-ci, ils ont dû mettre "la main à la pâte" et ont pu s'exercer, au moyen de poches à douille, à l'écriture de leurs prénoms en chocolat.

Il y a des vignes à Bassens.

Alors comment ne pas en profiter et rallier les viticulteurs de la ville à la cause du projet. Les Domaines Moulerin et Muscadet ont bien répondu présent à l'appel de Toqui ! Ajournés pour cause de météo capricieuse, les enfants n'ont pas été accueillis comme prévu à l'automne mais au mois de février pour des sessions de découvertes du raisin et des métiers de la vigne.



D'ici à la clôture du projet au mois de mai prochain, les enfants auront également découvert le restaurant des Griffons, le métier d'apiculteur et les coulisses du Super U, visites à l'appui. Forts de toutes les connaissances acquises, la clôture se fera lors d'un concours culinaire fin mai autour de la réalisation d'un dessert.





Fabrication de caoutchoucs synthétiques *innovants*



LEADER DU TRAITEMENT ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS DANGEREUX



SARPI VEOLIA

Maîtriser durablement le risque déchet pour pérenniser l'activité industrielle et le développement des territoires

SIAP PROCINER, entité de Sarpi-Veolia, est la référence pour les déchets dangereux et les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) de la région Sud-Ouest.



NOUS CONTACTER

SIAP PROCINER
ZI BASSENS
Boulevard de l'Industrie
33530 BASSENS
Tél : +33 (0)5 57 77 65 50
www.sarpi.veolia.com



Achat de métaux ferreux et non ferreux Professionnels et particuliers

AFM RECYCLAGE
Boulevard de l'Industrie
33530 BASSENS
05 57 96 20 40



CODEV #6
2024_2027

Le CODEV #6 ou contrat de CO-DEveloppement est sur les rails. Cette démarche contractuelle entre la Ville et Bordeaux Métropole définit les actions à poursuivre ou à mener sur le territoire de la commune pour la période 2024 à 2027 dans différents domaines : de la mobilité à la culture en passant par la prévention des risques.

Contrat de développement #6 : définition

Le CODEV, engagement mutuel entre la Ville et Bordeaux Métropole, c'est un projet de territoire, celui de la commune, qui, tout en conservant son identité, doit évoluer, se transformer en cohérence avec les orientations métropolitaines.

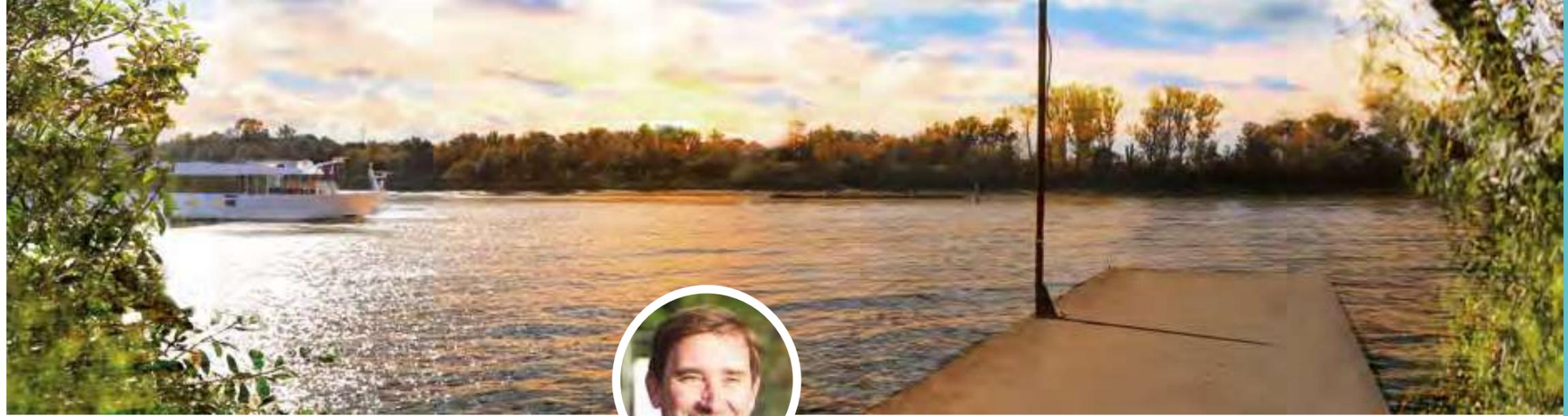
Avant sa contractualisation, le CODEV fait l'objet de nombreux échanges et de négociations basés sur le respect des attentes de chaque entité raisonnant à sa propre échelle : les spécificités et l'identité d'une commune et leur rayonnement à l'échelle d'une agglomération.

À l'échelle de l'agglomération, le CODEV #6 c'est 1047 projets pour un budget de plus de 1,6 M d'euros. À l'échelle de Bassens, 70 fiches projets ont été retenues autour de 7 thématiques :

- Mobilités
- Renouvellement et développement urbain
- Nature, agriculture et environnement
- Opération d'Intérêt Métropolitain
- Déchets et énergies
- Prévention des risques
- Culture & sports

Chaque CODEV comporte son lot de nouveaux projets mais s'inscrit aussi surtout dans la continuité du précédent. Ainsi à Bassens, le CODEV 2024-2027 s'articule autour de grands projets et enjeux de la mandature :

- Poursuivre les études et engager la réalisation de travaux pour améliorer le cadre et la qualité de vie
- Proposer un projet urbain ambitieux et respectueux de l'identité du centre-bourg
- Poursuivre l'opération de renouvellement urbain Prévert-Le Moura
- Requalifier certains axes structurants (aménagement de l'axe Cailleau-République et du giratoire Manon Cormier, aménagement de l'avenue Manon Cormier...)
- Améliorer l'accessibilité et les mobilités du quotidien (Gare de Bassens, insertion et sécurisation des modes



actifs, création d'une piste cyclable ReVE 4 sur les quais...)

- Préserver le patrimoine naturel

Selon ce même principe, des sites prioritaires sont identifiés :

- La gare avec sa transformation en Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)
- La Garonne avec la création de la fenêtre verte pour rendre le fleuve aux habitants et améliorer les mobilités (ponton batcub)
- Le quartier de l'Avenir avec la poursuite du Projet de Renouvellement Urbain du secteur Prévert-Le Moura
- Le Quai Français avec sa requalification dans la partie entre la côte de la GT et Puy Pla (voirie, mobilités douces, végétalisation)
- L'avenue Manon Cormier (voirie, végétalisation, stationnements) dans la continuité des travaux actuels sur l'axe Félix Cailleau
- Le centre-bourg, avec entre autres, la requalification de la place de la Commune de Paris et des espaces publics concomitants

Le CODEV prépare l'avenir puisqu'il peut également comprendre et inclure le financement d'études préalables à la concrétisation de certains projets. Par exemple, au programme du CODEV #6 figure l'étude qui vise à réaménager dans son ensemble l'axe entre l'avenue Puy Pla et la rue Franklin. Dans la continuité des travaux réalisés Quai Français, cet axe devrait selon l'étude, être végétalisé et les déplacements en modes actifs y seront sécurisés. Etude prévue entre 2025 et 2027. Les travaux, eux, devraient être engagés dans le cadre du CODEV #7.



Alexandre RUBIO, Maire de Bassens, revient sur les enjeux du CODEV #6

Bassens Actus : "Que représente le CODEV #6 pour la municipalité ?

Alexandre Rubio : Les contrats de co-développement sont des outils stratégiques de partenariat entre la Ville et la Métropole. Ils permettent aux équipes de mettre en commun nos énergies, de travailler main dans la main autour des projets que la municipalité porte pour les habitants. À travers cette approche collaborative et complémentaire, nous traçons ensemble les sillons de l'avenir de notre territoire.

Ce sixième CODEV, qui va s'étaler jusqu'en 2027, est le fruit de longs mois de travail avec les services municipaux et métropolitains avec pour objectif d'améliorer le cadre de vie des Bassenaises et des Bassenais et d'esquisser le Bassens de demain.

B.A. : Comment s'articule la transition entre le Codev #5 et le Codev #6 ?

A.R. : Le CODEV #6 intègre de nouveaux projets ainsi que la poursuite des projets existants. Ces derniers ont été étudiés et mis au point à travers le CODEV précédent, nous passons désormais à leur réalisation. L'approche des CODEV vise à créer le présent tout en préparant l'avenir.

B.A. : Quels en sont les projets phare ?

A.R. : N'en choisir que quelques-uns est difficile car ils participent tous à leur manière à notre projet de territoire.

La question des mobilités est importante dans le quotidien des habitants : le réaménagement du quai Français, la transformation de la gare, l'arrivée du bus express et le développement du réseau cyclable viennent proposer progressivement des solutions visant à améliorer la situation. Il n'existe pas une réponse unique et chacun doit pouvoir bénéficier d'une solution adaptée à ses besoins.

En termes d'aménagement, le projet de renouvellement urbain dessine le nouveau visage des secteurs nord de la commune avec des espaces publics repensés et des logements modernes accessibles.

La zone industrialo-portuaire fait partie de notre patrimoine et de notre identité et de nombreux projets inscrits au CODEV accompagnent sa mutation et sa dynamique de décarbonation : le technopôle Innogaronne, l'aire de services poids lourds...

La gestion des risques et la résilience sont également des axes majeurs de ce CODEV pour agir face aux impacts du changement climatique. Les travaux sur les digues notamment participent à la protection des personnes et des biens.

Je suis également très attaché au projet de fenêtre verte : la Garonne fait partie du paysage de notre ville et rendre le fleuve aux habitants me paraît nécessaire."

L'APPROCHE DES CODEV VISE À CRÉER LE PRÉSENT TOUT EN PRÉPARANT L'AVENIR.

CODEV #6

MOBILITÉS

Transformation de la gare en PEM dans le cadre du RER Métropolitain / Aménagements des axes Cailleau, République et Quai Français / Installations de bornes de recharge électrique / Aménagement et valorisation de la fenêtre verte sur la Garonne (pontons, berges, accès) / Développement du réseau cyclable ReVE 4 / Développement du bus express Presqu'île Campus 2027 / Plan marche / Requalification de l'avenue Manon Cormier / Études pour l'aménagement et la connexion des axes Quai Français, Franklin, Puy-Pla/Baranquine.

RENOUVELLEMENT URBAIN, LOGEMENT ET FONCIER

Poursuite des aménagements et réaménagements des logements, voiries principales et secondaires et espaces publics du secteur Prévert-Le Moura / Études de programmation du Domaine de Beauval et du centre-bourg élargi et de la Place de la Commune de Paris

OPÉRATION D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Développement du technopôle Innogaronne / Poursuite de la démarche Zone d'Intégration des Réseaux Intelligents (ZIRI) sur la ZIP visant à amplifier les synergies entre industriels / Création de villages d'artisans (Prévôt, Franklin) avec l'installation de 60 nouvelles entreprises d'ici 2026 / Accompagnement au développement du secteur des Guerlandes et de la Baranquine / Améliorations des interfaces Ville Port / Début des travaux de l'aire de service poids lourds / Installation d'une station biogaz GNV

AGRICULTURE, NATURE ET ENVIRONNEMENT

Diagnostic et études des sols à vocation agricole / Acquisitions foncières en lien avec le Projet Alimentaire de Territoire / Poursuite de la démarche 1 million d'arbres, du Plan de Gestion du parc des Coteaux, dont l'écopâturage, avec projet de la Maison de la Nature au Domaine de Beauval / Étude d'opportunité de prolonger le mur anti-bruit le long de la voie ferrée secteur La Chênaie / Beauval

PRÉVENTION DES RISQUES ET RÉSILIENCE

Révision des Plans Communaux et Intercommunaux de Sauvegarde (PCS / PICS) / Réalisation des travaux des jalles et des digues dans le cadre du Plan de gestion des jalles / Poursuite du soutien au Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques industriels de la Presqu'île (S3PI) / Participation à la Réserve Citoyenne Métropolitaine

DÉCHETS ET ÉNERGIES

Poursuite du développement des énergies renouvelables, du Plan stratégique déchets, du développement des réseaux de chaleur, de l'amélioration des performances énergétiques du patrimoine communal / Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions / Modernisation du centre de recyclage / Participation au Plan Climat Métropolitain / Installation d'ombrières photovoltaïques sur le site de la future aire de service poids lourds

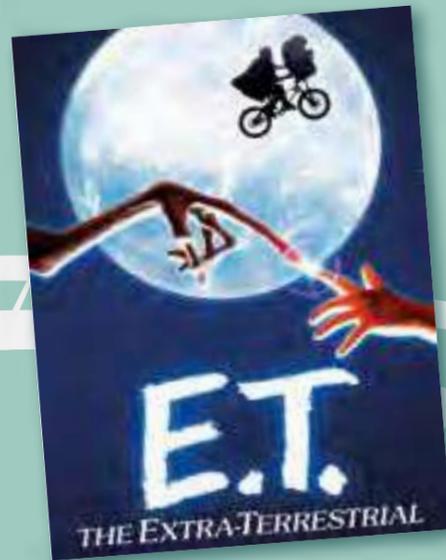
CULTURE ET SPORT

Soutien et participation à l'organisation d'événements culturels et sportifs tels que le Carnaval des deux rives, Faites des Bulles, Festival des Hauts-de-Garonne, Nuit verte / PanOramas, National de pétanque...

CINÉMA EN PLEIN AIR

Votez!

pour les 2 films
QUI SERONT PROJETÉS CET ÉTÉ



Cet été, deux films seront diffusés en plein air : vendredi 19 juillet sur la plaine des sports Séguinaud lors de la fête champêtre et vendredi 23 août, préau Rosa Bonheur. Choisissez votre film parmi cette sélection !
Vote jusqu'au 30 avril.

- ▶ E.T. (1982)
- ▶ Les Trois Mousquetaires (2023)
- ▶ Le grand bain (2018)



Votez en ligne ou à la médiathèque
Renseignements : 05 57 80 81 78 - www.ville-bassens.fr



L'épicerie solidaire mobile continue son bout de chemin

Dans le cadre de son **Projet Alimentaire de Territoire**, la Ville de Bassens, avec Bordeaux Métropole, a renouvelé son dispositif d'aide alimentaire, l'épicerie solidaire mobile, dont la phase expérimentale a eu lieu de septembre à décembre 2023. Rencontre avec un bénévole de l'association Graines de Solidarité engagée dans ce dispositif.

Qu'est-ce que l'épicerie solidaire mobile ? À qui est-elle adressée ?

Pendant la phase expérimentale, les habitants ayant des revenus modestes pouvaient s'inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour être bénéficiaire, et ainsi faire leurs courses à des tarifs réduits, une fois par semaine.

En partenariat avec Super U et Aldi implantés à Bassens pour les collectes, le dispositif continue. L'épicerie solidaire mobile est donc accessible aux Bassenais, sous conditions. Le bénévole que nous avons rencontré affirme : *"L'objectif de ce dispositif est de sensibiliser les familles dans le besoin. On leur explique que l'épicerie a été mise en place pour les aider. Certains bénévoles en sont même bénéficiaires"*.

Fruits et légumes, viandes, boissons, huiles, conserves, produits d'hygiène, sont mis à leur disposition. Les tarifs : de 30 centimes à 1 euro, 1,50 euro pour l'huile, le pain est gratuit. Des frigos sont installés au sein de l'épicerie pour conserver au mieux les aliments, et ainsi respecter la chaîne du froid après le transport des marchandises.

Depuis le début de l'année, l'épicerie reçoit chaque semaine une vingtaine de familles. Le nombre d'inscriptions est limité à 25 / 30 familles par mardi. Si la limite est atteinte, les familles inscrites sont prioritaires pour le mardi suivant.

**" SENSIBILISER
LES FAMILLES
DANS LE
BESOIN... "**

Comment se passe la venue à l'épicerie ?

Les bénéficiaires arrivent à l'ouverture, puis l'on découvre de nouveaux visages en salle d'attente. Du café, du thé, des fiches recettes sont à leur disposition pour patienter, précisant les légumes du moment. De quoi leur donner des idées pour cuisiner de bons petits plats !

Le personnel du CCAS gère la coordination entre les bénéficiaires : l'un est à la caisse, l'autre commence à choisir ses produits, et ainsi de suite. Les bénévoles de l'association les rassurent lorsqu'ils choisissent leurs denrées, notamment à propos des "Date Limite de Consommation" et "Date de Durabilité Minimale". Consommez le produit avant sa DLC. À l'inverse, le produit dont la DDM est dépassée n'est pas dangereux pour la santé ; il perd simplement de ses qualités gustatives ou nutritives (sirops, eau gazeuse).

Si vous êtes bénéficiaire et que vous avez des questions sur les produits, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un bénévole de l'association.

Comment bénéficier de ce dispositif d'aide ?

Inscrivez-vous gratuitement à la plate-forme de services publics (19 avenue Jean Jaurès), ou au 05 57 80 81 50, le lundi de 10h à 12h. Il vous faudra fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois et une attestation de quotient familial CAF.

L'épicerie est ouverte tous les mardis, de 15h à 17h30, au sous-sol de la salle des fêtes.

Un renseignement ? Prévenir d'une absence ? Contactez le CCAS au 05 57 80 81 50.





Un tour au marché

Haut lieu du commerce local, chaque dimanche matin, le marché de Bassens attire de nombreux visiteurs de la rive droite et au-delà. Véritable atout en terme de commerce local, il offre la possibilité de consommer des produits locaux et de saison, sans pour autant avoir été épargné par le phénomène d'inflation galopante qui a touché en particulier les produits alimentaires. Situé au cœur de la ville, il est cher au cœur des habitants et de la municipalité. Bassens Actus a rencontré quelques commerçants...

Les crevettes grises de Valérie Duniaud

Qu'y a-t-il de plus local que des crevettes pêchées dans l'estuaire ? Ces délicieuses petites crevettes sont pêchées par le mari de Valérie et directement revendues sur le marché depuis sa création, il y a environ 25 ans. C'est un stand familial que Valérie s'attache à faire perdurer en répondant présente tous les dimanches, et ce même dans l'adversité et la récente perte de son entreprise dans un incendie.

Les pains et pâtisseries de Sébastien Collier

La variété de pains est hallucinante et la file d'attente devant le stand du "Pain des compagnons" témoigne de la qualité des produits : fabriqués par des artisans boulangers pâtisseries locaux, soigneusement sélectionnés, et revendus par Sébastien et ses associés sur différents marchés du secteur. Traditionnels ou parfumés, les saveurs des pains sont infinies, tout comme la durée de conservation, ou presque. Si les habitués savent ce qu'ils veulent, les nouveaux clients sont rapidement et gentiment conseillés, le plus dur reste à faire : choisir !

Les épices, condiments et fruits secs de la famille Fonteneau Djoudi

Par tous les temps, à proximité du stand "Apér'olives" de Myriam et Jean Noël, il fait soleil. C'est LE stand dépayçant du marché. Il vous fait voyager entre Orient et Occident avec ses variétés d'épices, fruits confits ou secs et autres condiments. Le dépaysement n'empêchant pas le local, autant que faire se peut, en fonction des saisons et des produits, ces derniers sont issus de productions françaises. Les amandes sont grillées "maison", le houmous, le caviar d'aubergines et les différentes tapenades colorées aussi. Ici, on ne vous parle pas que de l'apéro mais aussi d'infusions, de bien-être et du "bien grignoter", ou comment se faire plaisir avec de bons produits.

Le marché de demain...

Le centre-bourg de Bassens, dans une large portion incluant la place de la Commune de Paris, fait l'objet d'une étude par LA FAB. Cet organisme, créé par Bordeaux Métropole en 2012, est constitué des 28 communes qui composent l'agglomération bordelaise. Il œuvre dans le domaine de l'habitat et est également en charge d'un programme dédié à l'aménagement économique. C'est donc avec cette double casquette que LA FAB planche sur une étude visant à redynamiser le centre-bourg de Bassens, en conciliant habitat, espaces publics, nature et activités économiques, tout en respectant en particulier l'identité du marché.



Nicolas PELLERIN
Conseiller délégué en charge
du Projet Alimentaire de Territoire et du marché

"Élu en charge du marché depuis 4 ans maintenant, j'ai appris à comprendre les commerçants et j'ai pu constater leur professionnalisme. J'ai pu constater aussi l'importance de celui-ci, faisant vivre le cœur de Bassens le dimanche matin, amenant des moments de partage, de rencontre, d'achats divers et surtout, le point le plus important à mon sens, des produits de qualité. Malgré les difficultés de ces dernières années qui ont impacté de nombreux commerçants, nous travaillons et réfléchissons avec eux pour rendre le marché le plus attractif possible."

Le Calendrier de l'Avent des commerçants

En décembre 2023, la ville a mis en place, pour la première fois, un Calendrier de l'Avent des commerçants. Ce sont 16 commerces bassenais qui ont répondu présents pour vous faire gagner des cadeaux avant le passage du Père Noël...

C'est sur le Facebook de la ville que s'est déroulé ce Calendrier de l'Avent des commerçants. Dans ce cadre, chaque commerce participant a été présenté sous la forme d'une publication, illustrée à chaque fois par une photo : du commerce, des employés, et du lot à gagner.

Pour participer et avoir une chance de gagner ? Faire un achat dans l'un des 16

commerces participants et remplir un bulletin de participation ! De quoi vouloir à tout prix tenter sa chance... Chaque fin de semaine a donc été effectué un tirage au sort pour désigner les gagnants de la semaine écoulée.

Avec une petite spécificité le 24 décembre... une chanceuse a été tirée au sort et a remporté les 16 lots mis en jeu durant tout le mois de décembre ! Merci à toutes et à tous pour vos nombreuses participations. Vous aurez l'occasion de retenter votre chance en décembre 2024 !



CONSULTATION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES



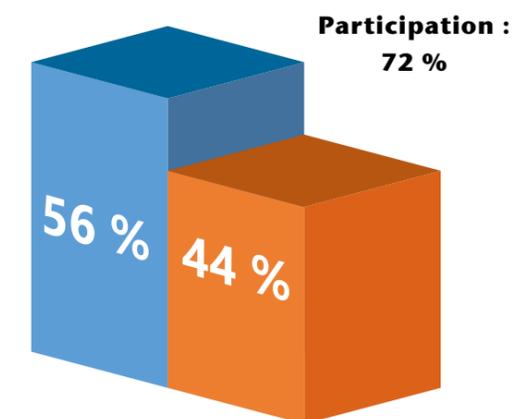
La consultation sur les rythmes scolaires, organisée par la Ville et par les associations des parents d'élèves, a eu lieu le 19 janvier dernier. L'objectif de cette consultation a été de questionner les parents d'élèves au sujet du rythme scolaire le mieux adapté aux enfants : 4 jours ou 4 jours et demi par semaine ?

72% des parents d'élèves se sont exprimés. 56% se sont montrés favorables à la semaine de 4 jours à l'école.

Les résultats de cette consultation ont été entérinés en Conseil Municipal du 13 février. La Ville, les membres de la communauté éducative et les associations de parents d'élèves, travaillent depuis sur la nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires pour la rentrée 2024.

Pour qu'elles puissent être mises en place, ces nouvelles modalités devront être validées par les services de l'Éducation Nationale. Plus d'informations dans le Bassens Actus de juin 2024.

Résultats de la consultation auprès des parents d'élèves



- favorable à la semaine de 4 jours
- favorable à la semaine de 4 jours et demi



Déc / Repas de Noël à la R.A. Madeleine



Janv / Réunion publique - Moura



Fév / Atelier animaux fantastiques avec Isciane Labatut



Fév / Les Chansons de Pierrot



Janv / Conférence à la médiathèque avec Salvatore Caputo



Janv / Vœux aux associations et à la population



Mars / Remise des prix des décorations de Noël



Mars / Journée de la femme - Atelier self-défense



Janv / Concert à l'église - Buenos Aires à Bassens



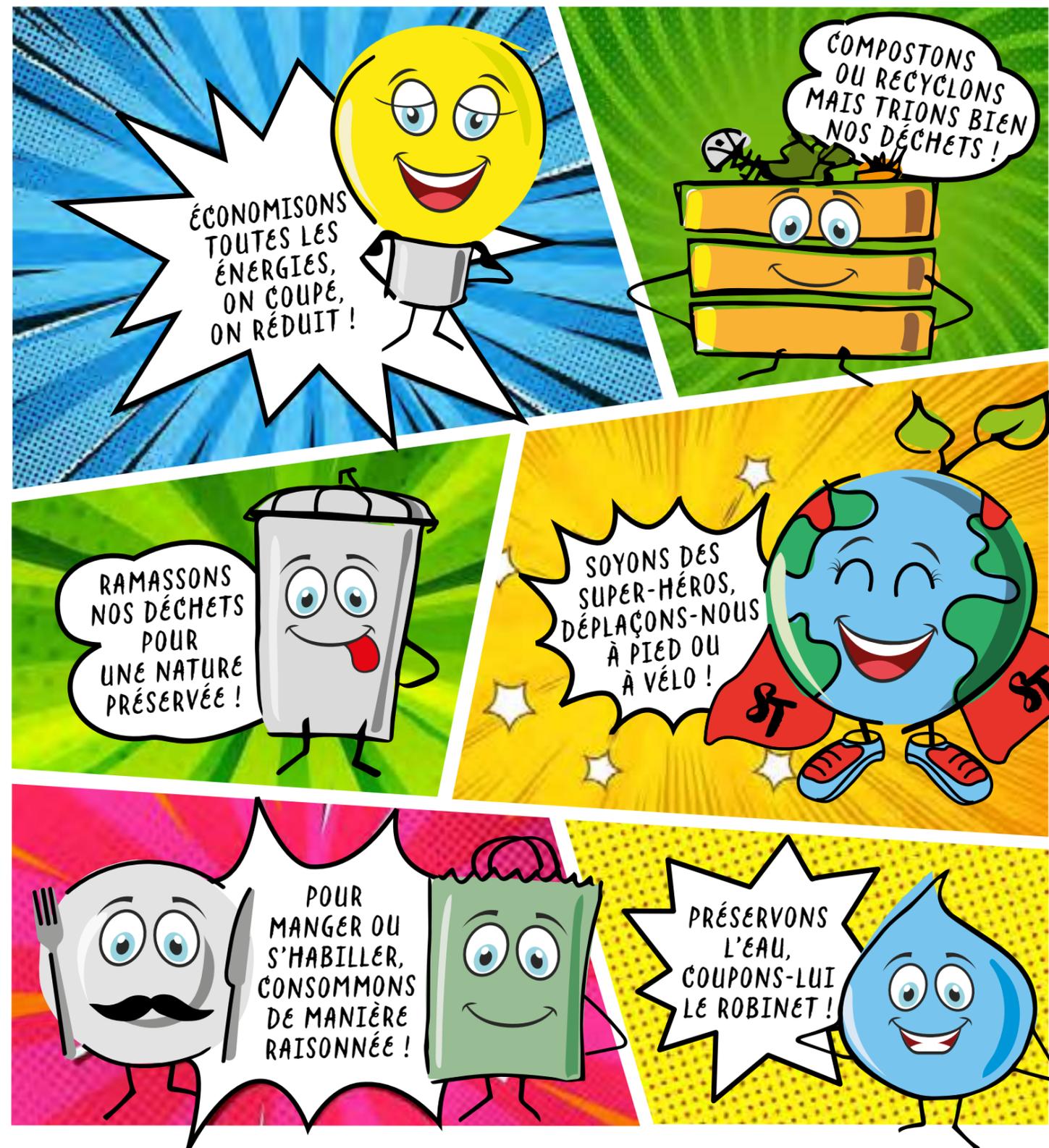
Janv / Rétrogaming à la médiathèque



Mars / Trail urbain



Soyons responsables adoptons les écogestes!



La BD au pays des rêves

Le festival intercommunal **Faites des Bulles** fait son retour à floirac en 2024 sur le thème du rêve.

Porté par l'association Passage à l'Art et les communes du GPV (Bassens, Lormont, Cenon et Floirac), ce temps fort autour de la BD et de l'illustration se déroulera cette année à la Halle 47 de Floirac les 4 & 5 mai prochains. Il sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'univers de la bande dessinée via des expositions, des spectacles, des rencontres avec des auteurs et des ateliers.

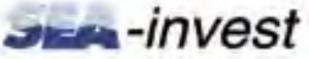
En amont du festival depuis le mois de février, des "parcours BD" permettent aux enfants des écoles de découvrir et de s'essayer aux différentes techniques de BD en présence d'auteurs : les créations inspirées par ces temps de découvertes feront l'objet d'une exposition à l'occasion du festival début mai.



À destination d'un plus large public, des "préamBulles" sont également proposés dans les villes partenaires : à Bassens, vous pourrez assister à "L'enfant qui voulait toucher le ciel", une lecture dessinée par Olivier Ka & Marion Duclos. Conte philosophique qui nous invite à faire un voyage où la poésie rencontre la quête d'identité.

Rendez-vous le vendredi 26 avril à 20h à la médiathèque.
Entrée libre, tout public, à partir de 9 ans.
Renseignements : 05 57 80 81 78, culture médiathèque
Plus d'infos : <https://faitesdesbulles-garonne.fr>





Manutention portuaire
Vrac sec, Marchandises conventionnelles, conteneurs et RoRo

1, rue Richelieu - 33530 BASSENS
Tél + 33 (0)5 57 77 49 50 - Fax + 33 (0)5 57 77 82 11
www.sea-invest.com



Réception et expédition,
par voie maritime, ferroviaire, routière.
Stockage et manutention tous produits.
Affrètement routier.

12, Quai Français - 33530 BASSENS
05 57 77 84 50
@ spbl@groupallsun.fr



SARP
Sud Ouest

SARP au service des particuliers & professionnels

Pourquoi nous font-ils confiance ?

1. Agrément préfectoral pour la vidange
2. Traitement des déchets en centres agréés
3. Partenaire de proximité, ancré localement
4. Prix justes, annoncés avant toute intervention

VISITES ET DEVIS GRATUITS
05 56 38 62 38

1 rue Goya
33530 BASSENS
sarpso.bordeaux@groupe-sarp.com

- Débouchage et pompage d'urgence 24/7
- Vidange de fosses septiques / toutes eaux
- Curage et inspection télévisée des réseaux d'assainissement
- Nettoyage, neutralisation et enlèvement de cuves à fioul
- Travaux sur ouvrages d'assainissement (électromécanique, pompes, surpresseurs...)



Acteur de l'économie circulaire, Bordeaux Port contribue à la décarbonation des activités portuaires et logistiques.

www.bordeaux-port.fr

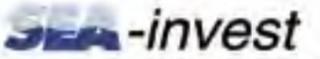
Credit photo : D. Trentacosta/GPMB



COMMERÇANTS - ARTISANTS - ENTREPRISES

Vous souhaitez communiquer dans le magazine municipal

Contactez-nous au
06 08 07 59 79



Manutention portuaire
Vrac sec, Marchandises conventionnelles, conteneurs et RoRo

1, rue Richelieu - 33530 BASSENS
Tél + 33 (0)5 57 77 49 50 - Fax + 33 (0)5 57 77 82 11
www.sea-invest.com

■ Parole de la Majorité : « Bien Vivre Ensemble à Bassens »

Après 18 mois en poste, Elisabeth Borne cède son fauteuil de Première Ministre à Gabriel Attal en janvier dernier. Le plus jeune premier ministre de la Cinquième République ! Rendez-vous compte ! Ce dernier, après de nombreux attermoissements, a fini de constituer son nouveau gouvernement, jonglant avec l'exercice délicat de l'équilibre entre stabilité de ministres aguerris et renouveau. On aurait pu espérer un instant que ce nouveau gouvernement Attal 1 pouvait changer de paradigme et impulser une nouvelle dynamique de gouvernance du pays... On aurait pu, oui... Mais voilà, la réalité est toute autre. Il suffit de constater l'échec cuisant de la Ministre de l'Education et des Sports, qui, sitôt nommée, se prend les pieds dans le tapis, pour avoir quelques doutes sur la pertinence de ce nouveau casting. Et si on prend le temps d'entendre la colère des agriculteurs et la façon dont le gouvernement les écoute, on comprend alors tout l'intérêt que l'exécutif porte au peuple français et à ses forces vives.

Lorsqu'on déroule la pelote, on arrive rapidement à l'échelon local et aux collectivités territoriales et, là encore, ce n'est pas Stanislas Guérini, le ministre en charge, qui enchante les foules. De nouveau, nous arrivons à la conclusion tirée depuis le mandat précédent que les élus locaux n'ont qu'à se débrouiller par eux-mêmes, avec le peu de moyens qu'il leur reste pour rendre à la population les services qu'ils sont en droit d'attendre.

Il n'en est pas autrement à Bassens où, malgré un désengagement de l'Etat qui se fait sentir depuis de nombreuses années avec une dotation globale de fonctionnement à zéro euro, la Ville continue à investir et développer ses services pour accompagner la population.

Parmi ceux-ci, le numérique n'est pas en reste. Le 8 février dernier, à l'Assemblée Nationale, la Ville a reçu pour la 8ème année consécutive le label national Ville Internet 5@. Décernée par l'association éponyme, cette distinction récompense les villes développant une action forte autour de l'Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Depuis la volonté de l'Etat de dématérialiser la quasi-totalité des démarches administratives, les besoins en médiation n'ont cessé de croître. Une des émanations des actions qui ont conduit aux 5@ à Bassens prend corps au travers de l'approche des usages de l'Internet proposée par les deux agents de la médiathèque François Mitterrand. Le premier, médiateur numérique en poste depuis 15 ans, est épaulé depuis 3 ans par un conseiller numérique. Tous deux œuvrent au quotidien pour accompagner les Bassenaises et Bassenais dans leurs démarches administratives en ligne et vers l'autonomie. Ces séances d'apprentissage gratuites et ouvertes à tous, permettent à toute personne en demande de bénéficier d'écoute et de conseils qui lui permettront d'être plus à l'aise avec l'outil informatique. Depuis 2022, ces ateliers se déroulent régulièrement hors les murs, notamment à l'Espace Michel Serres.

Au crédit du gouvernement, certains mettront l'inscription dans la Constitution de la liberté garantie aux femmes de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Eh bien, non ! Cette avancée majeure, nous la devons, encore une fois, aux représentants des forces progressistes qui persistent à porter nos valeurs contre vents et marées.

Le groupe Bien Vivre Ensemble à Bassens

■ Parole de l'Opposition : « Bassens Dynamique d'Avenir »

Rythme scolaire : la démocratie a enfin pu s'exprimer !

Divergence de fond et de méthode, la mise en place de la semaine à 4,5 jours et son maintien a crispé les débats municipaux depuis 2014. Cette année sous la pression des enseignants, du turn-over des équipes pédagogiques et des demandes des parents, la ville a décidé de donner la parole aux familles pour qu'ils s'expriment sur l'organisation de cette semaine.

En 2017, la majorité avait mené une concertation sur ce sujet mais **avait choisi un mode de scrutin qui avait biaisé les résultats** (dans l'intérêt de qui ?). **Toute personne** – habitant ou non la commune, ayant ou non des enfants – **qui disposait d'une connexion internet pouvait s'exprimer sur le maintien ou non des 4,5 jours.**

On pouvait même voter plusieurs fois !

Incongrue me direz-vous ? Et pourtant ! Cela suffisait à la municipalité pour considérer que la chose était acquise.

Pire encore, le Maire a considéré en conseil municipal que cette mesure avait été plébiscitée suite à son élection (dans le contexte que nous connaissons...).

Enfinement et à la suite de la pression des enseignants et des parents d'élèves, le vote "à bulletin secret" que nous réclamions depuis 2017 leur a été autorisé. **La démocratie s'est exprimée sans ingérence et avec clarté pour la semaine à 4 jours** (56 % des votants pour 72 % d'exprimés).

Le combat que nous menions à l'époque était donc parfaitement légitime et vous, chers parents, l'avez démontré.

Nous serons toujours présents pour défendre votre voix et vos intérêts, cet épisode l'a encore démontré.

*Alex Jeanneteau
Pour le groupe Bassens Dynamique d'Avenir*

CARNAVAL

LES PERSONNAGES DANS LA LITTÉRATURE

SAMEDI 30 MARS 2024
À PARTIR DE 13H30

PLACE DU MARCHÉ

13h30 :

Ateliers & Animations
Concours
de Déguisements

15h :

Départ du Défilé
avec la Batucada
« Tim'Bodé »



RENSEIGNEMENTS : 05 57 80 81 78, service culture/médiathèque